

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli-confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

84378

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6417

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

YOUSLIM OTHMANE.

Date de naissance :

22 - 10 - 1963

Adresse :

habituelle

Tél. :

0661461838

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

28/08/2021

Nom et prénom du malade :

Youslim Inas Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

Correction optique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli-confidentiel à l'att. médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 14/09/2021

Signature de l'adhérent(e) :



15 SEP. 2021

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/08/21	CS		30000	INP : <i>[Signature]</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE JEANISSI Casablanca Tél: 05 22 89 34 94	28/08/21	T = 229,00

## ANALYSES - RADIographies

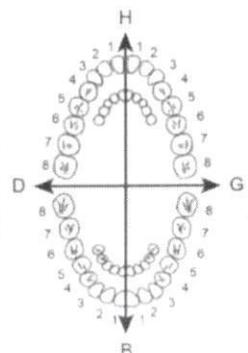
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
						22000

VOLET ADJETIF

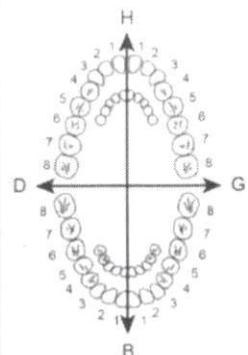
\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



## O.D.F PROTHESES DENTAIRES

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		



(Création, remont, adjonction)  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

**Pr. Abdelouahed Karim**  
**Professeur d'ophtalmologie**

Tel: +0537 26 26 31

WhatsApp: 0678 48 78 68

Membre de la Société Européenne D'Ophtalmologie

Membre de la Société Française D'Ophtalmologie

D.U Oncologie

D.U Chirurgie réfractive

D.U Chirurgie oculoplastique & esthétique du regard



## CENTRE Pr. KARIM

D'Ophtalmologie, Chirurgie De L'Œil Et Du Regard

Phacoémulcification

Chirurgie réfractive (Laser)

Esthétique du regard

Oncologie oculaire

Echographie oculaire

Chirurgie des voies lacrymales

28 août 2021

Mlle MOUSLIM Inas

84,6

1/ NAABAK COLLYRE CL



1 goutte 4 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 2 Mois

145,6

2/ AQUALARM U.P



1 goutte 3 fois par jour et à la demande, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

F = 229,1

NAABAK 4,9%

Collyre 10 ml - PPV : 84,00 DH



Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,  
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

Pr. Abdelouahed K  
Professeur d'Ophtalmologie  
Chirurgie et Reconstruction des Yeux  
251, Av. Al-Jazira, B.P. 2292, Rabat, Maroc  
Tél. : 0522 693494  
Fax : 0522 693492  
E-mail : karim\_abdelouahed@yaho.fr

251, Av. Al-Jazira, B.P. 2292, Rabat, Maroc  
Tél. : 0522 693494  
Fax : 0522 693492  
E-mail : karim\_abdelouahed@yaho.fr

**BAUSCH + LOMB**  
**Aqualarm®**  
**U.P. Intensive**

0,24% d'acide hyaluronique\*

Hydrate et apaise  
Yeux secs, fatigués

PPC : 145,00 DH



**Pr. Abdelouahed Karim**  
**Professeur d'ophtalmologie**

Tel: +0537 26 26 31

WhatsApp: 0678 48 78 68

Membre de la Société Européenne D'Ophtalmologie

Membre de la Société Française D'Ophtalmologie

D.U Oncologie

D.U Chirurgie réfractive

D.U Chirurgie oculoplastique & esthétique du regard



## CENTRE Pr. KARIM

D'Ophtalmologie, Chirurgie De L'Œil Et Du Regard

Phacoémulcification

Chirurgie réfractive (Laser)

Esthétique du regard

Oncologie oculaire

Echographie oculaire

Chirurgie des voies lacrymales

**28 août 2021**

### Mlle MOUSLIM Inas

Monture + verres correcteurs  
Antireflets, Filtre anti-lumière bleue

OD = - 4.25 (- 1.25 à 55°)

OG = - 3.75 (- 0.50 à 125°)



Pr. Abdelouahed KARIM  
Professeur d'Ophtalmologie  
Chirurgie et Maladies des yeux  
Bvd Mohamed V Appt 21/22  
Casablanca - Tél: 05 22 90 00 42  
Fax: 05 22 90 00 43  
M. 05 22 90 00 42

**MARZOUK OPTIQUE**

N40 Rue 6, Haj Fatah – Casablanca  
Tel : 05 22 90 00 42



095007910

DATE : 31/08/2021

**FACTURE 176**

**CLIENT : MOUSLIM INAS**

N de nomenclature correspondante a la prescription

OD : 407

OG : 407

	DESIGNATION	PRIX TTC
Verre 1D	organique 1,6 anti lumiere bleu zeiss	750,00
Verre 1G	organique 1,6 anti lumiere bleu zeiss	750,00
Monture 1	optique	700,00
Verre 2D		
Verre 2G		
Monture 2		

**TOTAL TTC** 2200,00  
**TOTAL HT** 1833,33  
**TVA** 366,67



Arrêtée la présente facture a la somme de deux mille deux cents dirhams